

La Gazette des Chalets

Lettre de l'Association du quartier

Chalets-Roquelaine

9, rue Douvillé - 31000 TOULOUSE

Téléphone : 05 61 62 23 67

N°28 - Hiver 2001

SOUFFLONS LES BOUGIES !

Un an déjà ! La maison de quartier a ouvert ses portes au début du mois de janvier 2001 et, bien qu'il soit trop tôt pour dresser un bilan, son niveau de fréquentation nous semble satisfaisant. Les habitants du quartier savent qu'ils ont désormais à leur disposition un lieu public où ils peuvent se rencontrer et participer à diverses activités dans des conditions confortables et sympathiques. Ainsi, tous ceux qui sont venus à la répétition de la fanfare de La Touffe, le 13 octobre dernier, ont gardé le souvenir d'une bonne partie de rires et de bonne humeur.

Mais on fait aussi des choses sérieuses, au 7 boulevard Matabiau, comme de débattre des intérêts collectifs et des actions à mener pour l'amélioration du cadre de vie dans le quartier.

Rien de tout ceci n'aurait vu le jour sans l'esprit d'association qui nous anime et qui me conduit à saluer un autre anniversaire : celui de la loi de 1901. Née dans les turbulences de l'Affaire Dreyfus, cette loi a heureusement échappé aux intentions immédiates de ses promoteurs comme de ses adversaires d'alors, pour acquérir une extraordinaire longévité, phénomène rare en matière législative. Cette alerte centenaire doit sa pérennité à une remarquable souplesse qui lui a permis de résister à un siècle de changements sociaux et politiques. Aujourd'hui, la demande de lien social ne cesse de croître, sans doute pour contrebalancer les excès d'un



individualisme hypertrophié. La France compte plus de 700 000 associations de toutes natures et lorsque se produit une catastrophe, comme celle qui a accablé Toulouse, le 21 septembre, le premier réflexe citoyen n'est-il pas de se tourner vers les associations existantes ou d'en créer de nouvelles dans un but d'entraide et de défense ? Certes, cette vitalité associative n'est pas toujours du goût des élus qui y voient une remise en cause de leur monopole de l'expression de l'intérêt général. Nos édiles doivent comprendre que les citoyens ne se contentent plus de déléguer tous les cinq ou six ans leur droit de participer à la gestion des affaires publiques. À une démocratie représentative en crise se substitue désormais une nouvelle démocratie participative à laquelle le mouvement associatif apporte une contribution essentielle. Après les élections de mars dernier, la municipalité de Toulouse a compris le sens de cette évolution ; des promesses ont été faites (maires de quartier, commissions consultatives extra-municipales). Nous serons très attentifs à leur mise en oeuvre rapide. En attendant, soufflons ensemble toutes les bougies d'anniversaire...

Jacques Poumarède,
Président



**La Gazette des
Chalets vous
souhaite une
bonne année !**

SOMMAIRE du n° 28

- page 1 Soufflons les bougies
- page 2 La fête au quartier
- page 3 Maison de quartier : les conférences ont démarré
- Page 4 Georges Perron, le joueur de pipeau
- page 5 Le joueur de pipeau (suite) - Cadre de vie
- page 6 Un dispensaire au Cameroun
Les activités à la Maison de quartier
- page 7 Pub
- Page 8 Prochaines manifestations - Brèves

Comité de rédaction pour ce numéro
A. CASTEX, C. DEFAYE, M.L. ICHANJOU,
J. POUMARÈDE, A. ROY, B. VERDIER.
767196, tirage : 3000 exemplaires. Impression PELLEFIGUE.

La fête au quartier

Au départ, un apéro était prévu. Et puis Adrien Amalric nous a écrit et à sa demande, nous avons organisé une bourse d'échanges pour les enfants, suivie d'un goûter, à la maison de quartier.

Nous avons aussi contacté la joliment nommée *Fanfare de la Touffe* qui n'avait pu se rendre disponible pour le repas de rue... Finalement, l'apéro de quartier s'est transformé en fête improvisée, pour la plus grande joie des petits et des grands...



Les échanges, ça donne faim !



La Fanfare de la Touffe

Touffe : n.f. (empr. au francique). Ensemble de choses de même nature, minces, légères, rapprochées, et formant une sorte de bouquet : *une touffe d'herbe, de cheveux*.

Formions-nous une touffe ?

Nous étions un groupe de quarante (même pas) musiciens en herbe de 7 à 77 ans, exclusivement recrutés sur le quartier, certains minces et d'autres pas, pas vraiment légers avec nos tubas et autres instruments ventrus et ventripotents et en ce qui concerne le bouquet, c'était vraiment le bouquet ! Nous avions l'audace de ne pas savoir jouer et de vouloir donner une aubade au quartier. Etait-ce l'indulgence vis à vis des siens, la grande ouverture d'esprit du public averti et politiquement correct du Café de la Concorde, certainement familier des musiques *free* et expérimentales, ou tout simplement nos mines réjouies ou grimaçantes ? Toujours est-il que nous avons été acclamés ! Quel plaisir de s'improviser musicien, de jouer ensemble, de se produire, tout cela dans la plus grande joie et bonne humeur ! Le soir, mon fils, la lèvres inférieure endolorie, voulait abandonner le piano et apprendre la trompette. Quant à moi, j'étais, comme tous mes compagnons, épuisée...

Marie-Laure Ichanjou

Qu'en disent-ils ?

De la bourse d'échanges :

Claire (12 ans) : " C'était pas mal. C'est dommage, il n'y avait pas trop de monde mais j'ai quand même réussi à me débarrasser de tous mes jouets, que ce soit en les échangeant ou en les donnant. "

Arthur (10 ans) : " C'était trop cool, j'ai gagné 50 F et j'ai échangé beaucoup de jouets ".

A la fin de la bourse d'échanges et avec l'accord des enfants, les jouets ni échangés ni vendus ont été remis à l'APIAF pour les sinistrés d'AZF/Grande Paroisse.

De la fanfare :

Anne-Lise (45 ans, tromboniste) : " Superbe ! Quel immense plaisir de jouer ensemble d'un instrument inconnu ! A renouveler ! "

Jean (73 ans, tromboniste) : " Je me suis inscrit parce qu'on m'y a poussé et aussi par curiosité. Je suis mélomane et je me demandais vraiment comment les gars allaient faire pour nous faire souffler dans une embouchure. Eh bien j'ai trouvé ça sensationnel et très sympathique. Tout le monde a joué le jeu, des petits jusqu'à ceux qui, comme moi, ont l'âge de Mickey. "

Paul (8 ans, cornettiste) : " Au début c'était un peu dur mais, après, ça s'est bien passé. Chaque fois qu'on commençait à jouer, on ne connaissait pas le son, alors on trouvait ça joli. "



Tous les moyens furent essayés pour réveiller Clémence

Maison de quartier : les conférences du jeudi ont démarré

L'enfant et la famille à Toulouse sous l'ancien régime (XVIII^{ème} siècle).

Conférence par M. TAILLEFER le 11 octobre.

Propos recueillis par Colette Defaye.

1 - Le mariage

Il n'existe pas de mariage civil, le mariage est catholique.

Peu d'hommes sont célibataires définitifs, sauf les membres du clergé et les domestiques qui représentent 10% de la population et sont de jeunes ruraux avec un salaire trop faible pour fonder une famille.

On se remarie beaucoup car on meurt jeune, on peut se remarier deux ou trois fois ; c'est plus facile pour les hommes que pour les femmes, ce qui explique qu'il y ait beaucoup plus de veuves que de veufs. Le mariage est tardif, 25 ans environ pour les filles, 28 pour les garçons.

La prostitution est légale et très répandue. Une maison publique municipale (à peu près à l'emplacement de la Cité Administrative actuelle) est saturée.

Le mariage est plutôt constitué par l'alliance de deux familles ; c'est un mariage de raison plus qu'un mariage d'amour. On se marie dans son milieu, dans son quartier, et les futurs époux se connaissent depuis longtemps. Comme le prouvent les actes de naissance, les relations intimes existent avant le mariage. Un contrat est établi presque toujours chez un notaire pour régler la question du patrimoine, de la dot. Celle-ci est gérée par le mari puisque la femme n'a pas de capacité juridique. Mais si le mari meurt le premier, son épouse récupère la dot augmentée de moitié. La charité dote les filles pauvres.

La cérémonie du mariage est solennelle, mais la mariée ne porte ni robe blanche, ni voile. Les mariages ont lieu surtout en janvier, février, juin et novembre car il faut respecter les temps clos (Avent, Carême, mois de Marie), et les lundis et mardis.

Les mariages ne sont rompus que par la mort. Le divorce n'existe pas, bien qu'il puisse y avoir séparation en cas de difficultés. Dans l'ensemble les mariages paraissent heureux car on trouve dans les testaments beaucoup de marques d'estime et d'amitié. Des charivaris peuvent être organisés quand le couple est mal assorti, lorsque le mari est complaisant ou battu.

2 - La famille

Sa constitution est assez proche de celle de la famille d'aujourd'hui. La moyenne est de deux enfants par famille car la période de fécondité est courte, puisqu'on se marie tard. La mortalité des femmes et des enfants est importante et l'allaitement dure longtemps.

Les familles élargies avec ascendants sont très rares (6% en ville).

3 - Les enfants

La naissance a lieu au domicile, sans assistance médicale. Les sages-femmes existent depuis la fin du XVII^{ème} siècle. Leur apprentissage dure deux ans. Leur code de déontologie leur interdit d'aider à avorter ou à abandonner un enfant.

Elles doivent faire appel à un chirurgien compétent en cas de difficulté. Un accoucheur des pauvres est institué par les Capitouls en 1734 ; il est payé par la ville. Cependant, ce sont en général des voisines, appelées matrones, qui aident à accoucher, sans formation particulière.

Quelques statues de la Vierge sont dotées de pouvoirs miraculeux pour faciliter une grossesse heureuse (dans la chapelle du cloître Saint-Sernin, à Notre Dame du Taur, et à la Daurade).

La mortalité est très forte : un enfant sur cinq meurt avant un an, un sur deux arrive à l'âge adulte.

A l'impuissance de la médecine s'ajoutent des causes sociales et culturelles. D'abord la mise en nourrice, qui se répand au XVIII^{ème} siècle, même dans les milieux modestes. On confie les enfants à des paysannes qui habitent loin ; ils supportent mal le voyage et vivent dans des maisons sans confort ni hygiène.

Ensuite l'abandon, pourtant interdit par la loi, est très fréquent dans les milieux pauvres : en 1780, un enfant sur quatre est abandonné. On expose les enfants dans des lieux publics (porche d'une église, près d'une boutique, par exemple rue de la Vache près de la Daurade) avec l'espoir qu'ils seront trouvés. Ces enfants sont apportés à l'Hôtel-Dieu qui s'en occupe s'ils ont moins de deux ans. Après une mise en quarantaine de quinze jours pour voir s'ils ne sont pas malades, on les confie à des nourrices. La mortalité est de 70%. S'ils ont survécu, ils vont ensuite à La Grave où on leur apprend un métier. A 14-15 ans, on les place ; ils deviennent soit ouvriers agricoles, soit apprentis. Une petite dot est constituée pour les filles.

4 - L'éducation

Il n'existe pas d'école maternelle. Les enfants des familles riches sont élevés chez eux. Pour les pauvres, on trouve des écoles charitables où sont mêlés garçons et filles.

Les plus grands, et uniquement les garçons, peuvent entrer dans deux grands collèges d'éducation secondaire : le collège de Bernuy tenu par les Jésuites, et celui de l'Esquile, rue du Taur. Ils sont réservés aux élites. On y entre à huit ou douze ans. L'enseignement n'est pas obligatoire, et il n'y a pas de règles pour y entrer.

L'analphabétisme est plus important chez les filles. Elles peuvent recevoir, dans les couvents comme les Ursulines, une forme d'éducation. Elles apprennent à lire, à écrire, à compter, à tenir leur maison, à avoir de bonnes manières.

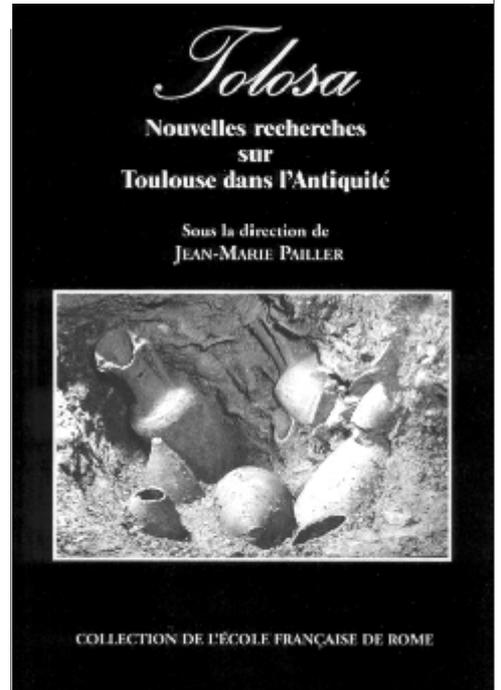
L'enseignement religieux est très important.

Toulouse antique, l'état actuel des découvertes

Conférence de Jean-Marie PAILLER le 8 novembre.

L'auteur a présenté les *nouvelles recherches sur Toulouse dans l'antiquité*, en s'appuyant sur des diapositives. Ces recherches sont publiées dans un ouvrage collectif à paraître à Noël.

Au Musée Saint-Raymond, on peut voir les objets,



statues, plans et maquettes résultant des recherches évoquées. En ce moment, vous pouvez également y voir la remarquable exposition *L'Or de Toulouse*.

Qui sommes-nous ? Radioscopie socio-démographique du quartier.

Jacques Poumarède a présenté le 13 décembre les données statistiques tirées du recensement de 1999 et tout juste sorties des ordinateurs de l'INSEE. Après un recul entre 1982 et 1990, le quartier a repris une courbe de croissance assez soutenue (+6,33%) mais inférieure à la moyenne toulousaine (+8,84%) qui a porté l'effectif total du quartier à 7341 personnes. Deux particularités : à tous les âges la proportion des femmes est nettement supérieure à celle des hommes, et l'effectif des 20-39 ans dépasse 45%, ce qui témoigne de l'arrivée de jeunes couples et d'étudiants qui participent au rajeunissement d'ensemble. La présence d'étrangers (4,6%) est une des plus faibles de Toulouse. La structure des ménages est stable : plus d'un tiers des résidents sont des personnes vivant seules tandis que le nombre des familles "nombreuses" (3 enfants et plus) reste très minoritaire (4,5%) mais progresse d'un point par rapport à 1990. Les Chalets attirent une population appartenant aux catégories sociales moyennes et supérieures, deux fois mieux représentées que dans l'ensemble de la ville. Enfin, le nombre des logements s'est accru de plus de 500 unités, principalement à la faveur de rénovations et de la construction de quelques résidences collectives. En somme, un quartier qui suit les mouvements d'ensemble en gardant son quant-à-soi.

Une prochaine gazette détaillera ces résultats.

Georges Perron, le joueur de pipeau

Georges Perron habite le quartier depuis cinquante ans. Vous le connaissez : le pipeau toujours dans la poche, il n'attend qu'une occasion pour le sortir... Et quelle plus belle occasion que le repas de rue pour pousser sa ritournelle ! Sur les trois heures du matin, alors que l'orchestre plie bagage et que les bénévoles empilent tables et chaises, Georges Perron, quatre-vingts ans, refuse que la fête se termine. Les jeunes ont reconnu l'un des leurs : au centre de la ronde, le flûteau de Georges mène la danse... Fêtard ? Non. Simplement joyeux.



Georges Perron au repas de rue

Lorsqu'il me reçoit dans sa maison de la rue de Châteaudun, Georges Perron commence par me faire gravir les marches jusqu'à son musée secret. " Je voulais vous mettre tout de suite dans l'ambiance " me confie-t-il, tout fier. Sous la charpente, pas moins de 650 instruments, des centaines de pipeaux, flûtes et flageolets, classés, étiquetés, rangés dans des vitrines ou disposés en gerbes dans des vases. Ici une épinette des Vosges, là des cornes d'appels et des ophicléides, ces fameux serpents à clés en volutes. Plus loin, des cornemuses tunisiennes et écossaises, des binious, des cabrettes ... Des instruments qui ont surtout une valeur sentimentale et tous une histoire : celle de leur pays et de leur culture ou celle de Georges qui les a ramenés de ses voyages ou chinés dans des trocs : ce horn de postillon anglais faisait la route de London à Bath, ces appeaux servaient aux esquimaux à appeler les rennes, ces hautbois rustiques étaient utilisés en Inde pour réveiller les dieux... Quant à ce cistre de l'époque égyptienne, c'est le plus ancien instrument que possède Georges. Et puis il y a tous ces instruments bizarres, dont il ne connaît pas même le nom : cette espèce de monocorde qui tient à la fois du violon et du piano, ce saxophone à coulisse, ces os de singe

sculptés ou encore ce genre de cithare en bambou... Nous redescendons à l'étage pour commencer notre entretien. Là encore, il y a des instruments, alignés sur des étagères ou exposés entre deux meubles : une harpe, une trompe géante du Tibet. " Elle est télescopique, j'ai pu la ramener ".

Mais chut. Georges se raconte. Il est né en Bretagne, " dans les fraises de Plougastel " précise-t-il l'œil malicieux. Car en Bretagne, on ne naît pas dans les choux, mais dans les fraises. Et comme toutes les mamans qui prenaient le bac pour aller chercher leur bébé, la sienne avait glissé sur le rocher de l'impératrice et avait dû rester alitée une semaine.

Je reste deux heures avec Georges. Il est intarissable. Il me raconte son père, électricien dans la Marine, qui, sous la pression de sa mère, s'était fait engager à la Compagnie des Chemins de Fer du Midi à Pau. Georges a quatre mois. Il n'a pas encore eu le temps d'attraper l'accent breton... Puis sa famille part pour Lannemezan, Longages et enfin Toulouse où son père est nommé Chef de Poste à Empalot.

Souvenir de son premier poste d'instituteur à Cazaril-Laspeyre, un village de quarante-deux habitants au-dessus de Luchon. En bon fils de cheminot, Georges se rend à Luchon en train.

- Où donc se trouve Cazaril ? s'enquiert-il à l'arrivée.

La conversation qui s'engage donne à peu près cela :

- Là-haut ! " lui répond-on en pointant le doigt vers la montagne.

- Et comment est-ce qu'on y monte ?

- Apied !

- Mais... Mes bagages ?

- Laissez-les donc là. Quand vous serez là-haut, dites-leur que vous êtes le nouvel instituteur. Quelqu'un viendra vous les monter à dos d'âne.

Une fois arrivé au village, on lui fait visiter sa chambre : une table, une chaise, une paillasse.

- Et pour manger ? demande-t-il.

- Soit vous descendez à Luchon, soit vous vous faites la cuisine, lui répond-on en pointant la cheminée.

- Et pour le bois ?

Encore un large geste alentour :

- Il y a des forêts partout ! Choisissez-vous un chêne, on le vous descendra. Vous n'aurez plus qu'à le débiter.

Georges s'équipe donc : cognée, scie,

marmites. " J'avais apporté un ouvrage d'enseignement ménager au cas où j'aurais eu des élèves filles. C'est moi qui ai utilisé le livre ! Finalement, je me suis bien débrouillé. C'était en quarante ; j'ai même pu ravitailler mes parents restés à Toulouse ".

Après Cazaril, Georges part un an aux chantiers de jeunesse. En 45, il est instituteur à Lauzerville où il fait également office de secrétaire de mairie. " J'y ai appris beaucoup de choses et le patois en particulier. Comme je connaissais tout un répertoire de chansons comiques, j'étais de toutes les noces et de toutes les fêtes, surtout les fêtes de cochon. Ces braves paysans m'ont vite adopté. Une fois que la lune était passée par le vendredi, ils se mettaient d'accord pour organiser leur repas, les uns à midi, les autres le soir. Je ne devrais pas le dire, mais je n'ai jamais autant mangé. Et vous savez, le cochon, il y en avait un qui comptait et l'autre pas. Le deuxième, c'était pour le marché noir. "

Après Lauzerville, Georges Perron enseignera à Croix-Daurade, puis à Michelet et à Bayard. " J'ai fini en 65 au Collège du Château de l'Hers comme Professeur de Musique ". Une carrière qui se termine en point d'orgue : quoi de plus normal pour



quelqu'un dont la vie est entièrement placée sous le signe de la musique ?

C'est à Croix-Daurade qu'il fonde, en 47, un petit groupe folklorique avec ses élèves et les filles de l'école d'à côté : les Caddetous de la Flahuto. Les garçons, ses élèves, jouent du pipeau, les filles dansent sur la musique. Tout ce petit monde est habillé en costume toulousain. Cette belle aventure dure 20 ans. Georges change d'établissement, mais partout où il enseigne, il forme aussi des Caddetous. Si notre quartier a une mémoire, ses rues résonnent encore de ces groupes de Caddetous qui sortent de l'Ecole Bayard - l'école de garçons- en jouant du pipeau. Avec

sa troupe, Georges visitera tous les pays d'Europe. " J'animais aussi un spectacle de variétés organisé par la Caisse des Ecoles à la



Avec le Président de la République Vincent Auriol

Halle aux Grains. Avant Plasson, c'était moi la vedette. Tous les quinze jours, le jeudi, je faisais chanter 5000 gosses à *Vive les Enfants !*

Je ne peux me résoudre à oublier une belle image. C'est celle de Georges et de ses deux compagnons partant à bicyclette animer un bal musette à Portet-sur-Garonne à la Libération. Georges joue du saxophone, le deuxième de l'accordéon et le troisième de la batterie. Arrimée au vélo du troisième : une remorque pour transporter la grosse caisse. " Il y avait un tel besoin de danser et de faire la fête ! " conclut Georges.

Et maintenant, je peux bien vous l'avouer : Georges Perron a été, pendant trois ans, mon professeur de musique au CES du Château de l'Hers. Je ne l'avais pas reconnu. Ce n'est qu'au cours de l'interview que j'ai compris que c'était lui, ce professeur dont j'avais gardé un si bon souvenir. Il nous avait enseigné le pipeau et appris des chansons gaies que nous hurlions dans notre préfabriqué, pendant notre unique heure hebdomadaire de musique. Nous avons été tout heureux de nous retrouver. Comment n'y avais-je pas pensé plus tôt ? Georges s'est mis à me tutoyer " Je n'ai jamais vouvoyé mes élèves " a-t-il déclaré. Il est allé chercher un pipeau d'études, identique à celui que j'avais à l'époque. Et là, devant lui, j'ai dû jouer un morceau. Je n'avais pas rejoué depuis. Eh bien, même si j'ai fait quelques fausses notes, c'est vite revenu. Nous avons bien ri.

Marie-Laure Ichanjou

Lors de sa dernière réunion le 29 novembre, l'Association du Quartier Chalets-Roquelaine a fait le point sur les différents dossiers en cours concernant les équipements du quartier.

L'espace vert de proximité : apprenant la mise en vente du Château du Verrier et de son parc, notre association avait demandé à la ville de Toulouse d'acheter le parc, le plus grand espace vert existant dans le quartier, pour en faire le jardin de proximité que nous réclamons depuis longtemps. Après différents échanges de courrier avec M. Douste-Blazy et M. Moudenc, adjoint à l'urbanisme, celui-ci a tenu à nous confirmer par un courrier en date du 22 Octobre 2001 que "la ville de Toulouse a l'intention d'acheter le jardin jouxtant l'immeuble dit le Château du Verrier, sous réserve d'arriver à un accord avec le vendeur ". Bien entendu, nous suivrons ce dossier jusqu'à l'ouverture du jardin.

Un équipement sportif pour le collège : le collège des Chalets est dépourvu de tout équipement sportif, ce qui contraint enseignants et élèves à de longs déplacements vers le petit gymnase de Compans ou le stade des Minimes, réduisant à une peau de chagrin le temps effectivement consacré à l'EPS. Cette situation est dénoncée depuis une quinzaine d'année par la communauté éducative du collège. Ayant appris qu'un vaste entrepôt, pouvant être transformé en gymnase, était susceptible de se libérer à proximité du collège, l'association va se rapprocher de la communauté éducative du collège pour l'aider à porter le dossier devant le Conseil Général et la Ville de Toulouse. Nous souhaitons, bien entendu, que cet équipement puisse être ouvert en



dehors des horaires scolaires aux habitants du quartier qui en est, lui aussi, totalement dépourvu

La sécurité aux alentours des écoles : depuis longtemps, les conseils des écoles Bayard, Matabiau et du Nord se plaignent des dangers encourus par les enfants et les parents traversant la rue Matabiau ou le boulevard d'Arcole, les auto-mobilistes ne respectant pas les feux. Une réflexion sur les moyens d'améliorer la sécurité est entamée. Des propositions seront discutées avec les parents d'élèves et les directrices, puis transmises à la ville. Une forte mobilisation sera nécessaire pour les faire aboutir, mais la vie d'un enfant n'a pas de prix.

La vitesse excessive des automobilistes traversant le quartier : les habitants constatent un nombre important d'accidents souvent matériels, mais parfois corporels dus à la vitesse excessive et au non-respect des règles de priorité et parfois des feux sur les axes de traversée du quartier, essentiellement rue des Chalets et rue de la Concorde. La commission Circulation de l'Association va faire des propositions d'aménagements pour renforcer la sécurité.

La mise en sens unique de la rue Christophe Colomb : à la demande d'un certain nombre d'habitants, la commission Circulation avait étudié la mise en sens unique de cette rue, qui, comme toutes les rues du quartier, est incapable de supporter à la fois une circulation à double sens et un stationnement. L'association avait tenu à consulter par questionnaire l'ensemble des habitants des rues concernées qui se sont montrés en majorité favorables au projet, avec cependant une part importante en faveur du *statu quo*. La municipalité qui avait consulté de son côté uniquement les riverains de la rue Christophe Colomb a préféré maintenir le *statu quo* faute d'un consensus en faveur du changement. Forts de l'expérience acquise sur le reste du quartier, nous regrettons cette situation.

Bertrand Verdier

Un dispensaire au Cameroun

Le Docteur Gayzard exerçait rue Ingres. Il y a cinq ans, il est parti dans un dispensaire au Cameroun, à 30 km de Yaoundé. Il a raconté son expérience au cours d'une causerie, le 11 octobre, dans la salle paroissiale de Saint-Hilaire.

Le problème qui lui paraît essentiel est celui de l'argent. Les seuls qui sont bien payés, en dehors d'une petite minorité très riche et diplômée qui envoie ses enfants aux USA, sont les militaires et les policiers, qui ont tous les droits. On ne va pas à l'hôpital parce qu'on ne peut pas payer, de telle sorte que le Dr Gayzard



est obligé de soigner avec des médicaments des malades qu'il ferait hospitaliser en France. Difficulté supplémentaire : c'est la famille qui doit nourrir les patients hospitalisés.

Les gens viennent de loin pour consulter le médecin du dispensaire. Cependant, ils doivent parcourir le dernier kilomètre à pied, quel que soit leur état de santé, car on exige 500F du chauffeur de taxi pour lui permettre d'aller plus loin. Au Cameroun, tout se paie, même les diplômes, même les sacrements.

Les médicaments sont trop onéreux dans les pharmacies. Les malades peuvent en acheter à

des marchands sur les trottoirs, mais ces remèdes ne sont pas garantis : ils viennent souvent du Nigéria, pays de contrefaçon. De la poudre de manioc, ou une autre saleté, peut être ajoutée, et les médicaments sont parfois abîmés par une trop longue exposition au soleil ou périmés. Les médicaments envoyés d'Europe ne sont pas toujours adaptés : les coupe-faim, les anti-cholestérol, ou ceux qui adoucissent les effets secondaires des chimiothérapies sont sans intérêt en Afrique. Il vaudrait mieux y faire parvenir des antibiotiques, des anti-inflammatoires ou des antithermiques.

Les maladies les plus fréquentes sont des affections pulmonaires par suite de malnutrition, des maladies du foie (cirrhose, hépatite B) car on boit beaucoup d'alcool. Les femmes meurent très souvent par suite d'infection. Elles font fréquemment des grossesses extra-utérines. Il y a beaucoup de méningites, de rougeoles, de typhoïdes. Le paludisme tue plus que le sida (2 millions par an). Cependant, le HIV tue 10% de la population entre 15 et 50 ans.

On ne voit plus ni lèpre, ni polio, mais leurs séquelles qui provoquent de nombreuses déformations et handicaps.

La mère nourrit son enfant jusqu'à 15 ou 16 mois, et le fait passer sans transition à une nourriture d'adulte, très grasse, qui occasionne beaucoup de diarrhées. Les adultes mangent surtout du manioc dans le Sud Cameroun ; ils songent très rarement à utiliser les vitamines qui se trouvent dans les fruits.

Le médecin a beaucoup de mal à obtenir des réponses précises aux questions qu'il pose, en particulier pour l'âge, les règles... Ses malades

sont étonnés de le voir s'intéresser à l'ensemble de leur personne et les palper. Le médecin africain se contente d'interroger à propos de la partie malade. Le Dr Gayzard travaille cependant avec des infirmières africaines.

La médecine du dispensaire complète la médecine traditionnelle, surtout à base de plantes, l'intervention du marabout et les exorcismes. Pour l'Africain, la maladie est souvent la conséquence d'un mauvais sort.

Les moyens contraceptifs (piqûre de progestatif) commencent à être admis par les jeunes. Mais la contraception est peu acceptée par le mari car, selon lui, la femme africaine est essentiellement faite pour avoir des enfants. Si elle est stérile, on la chasse et on en prend une autre. La polygamie est courante. La femme est très souvent battue. C'est elle qui nourrit la famille, gratte la terre, va au marché vendre beignets, bananes, poissons...

L'ouest du pays pourrait être riche (cacao, bananes, ananas...) Pluie et chaleur favorisent la croissance, mais le pays manque de bonnes routes et de travailleurs compétents. Malgré une petite évolution dans la mentalité des plus jeunes Camerounais, c'est le pessimisme qui domine dans l'esprit des Européens résidant en Afrique depuis longtemps.

Le Dr Gayzard ne se contente pas d'exercer la médecine. Il essaie aussi de venir en aide à une population très pauvre, dont les besoins sont multiples : achat d'un pressoir à huile, construction d'un hangar, bourses de scolarité. Si vous souhaitez faire un geste de solidarité, appelez le 05 61 62 23 67.

Colette DEFAYE

Les activités à la Maison de quartier

Jour	Heures	Activités	Contact	Tél.
Lundi	10h -12h	Bridge	M. Rollet	05 61 99 19 29
Mardi	20h30 - 23h	Théâtre	Albert	05 61 62 05 70
Mercredi	16h -19h	Bibliothèque	C. Defaye	05 61 62 23 67
	17h -19h	Permanence	C. Defaye	05 61 62 23 67
Jeudi	10h -12h	Bridge	M. Rollet	05 61 99 19 29
	20h30 -23h	Rédaction Gazette	A. Roy	05 61 62 56 16
	20h30 -23h	ou Conférences*	C. Defaye	05 61 62 23 67
Vendredi	9h -10h30	Yoga (séance douce)	M. Fabre	05 61 62 37 59
	10h30 -12h	Yoga (séance plus soutenue)		

Le Panier du D'élia
 20, rue de la Concorde
 31000 TOULOUSE
 Tél. 05.61.63.60.51

PRESSING VAISSIERE
 36, rue de la Concorde
 05 61 62 97 73

Restauration d'antiquités
meubles, objets d'art
 Jean-Marc STAMBAK
 28, rue de la Balance - 05 61 62 22 11

Trait d'Union

ASSOCIATION LOI 1901
MAINTIEN AU DOMICILE
des personnes âgées,
adultes handicapés,
garde d'enfants.
26, Avenue Honoré Serres
Tél. 05 61 62 50 39

LE
PIANO
CLASSIQUE



16, Rue Henri Douvillé - Tél : 05 61 99 33 01

PLACEMENTS - CREDITS -
ASSURANCES
Agence d'Arcole

 **CAISSE D'EPARGNE**
DE MIDI - PYRENEES



Le spécialiste du godet
et de la démolition

05 61 62 34 58
05 61 62 34 58
05 61 62 34 58

Concorde
Optique

2, Bd d'Arcole 31000 Toulouse

Laurent MAILGRAT

Pédicure - Podologue
Diplômé d'Etat

Soin des ongles - Soins des pieds
Soins en cabinet et à domicile

35, rue de la Concorde - 31000 TOULOUSE
Tél. : 05 61 63 96 36 - Port. : 06 10 27 07 04

Télé Concorde

Distributeur agréé
Canal +
canal satellite
NuméricABLE



51 rue de la Concorde 05 61 62 85 14

MGTS MUTUELLES DE FRANCE
L'ECHANGE, L'ENTRAIDE, LA RECIPROCITE

70, Boulevard Matabiau
05 62 73 33 40

PIZZERIA CONCORDE

22, rue de
la Concorde
05 61 99 36 38



À la Reine Pédaque

PÂTISSERIE - CONFISERIE
Boulangerie - Plats cuisinés
Brasserie de 12h à 20 heures

 Salon de thé
6, rue de la Concorde
Tél. 61 62 15 38

PÂTISSERIE AU BEURRE
PAIN À L'ANCIENNE

M. & C. Julien

31, Rue de la Concorde
Tél. 61.63.68.65



ENCADREMENTS-BEAUX ARTS

La qualité au meilleur prix
ART & CADRES
20, av. Honoré Serres
05 61 62 99 64

mutoptie

L'Optique Mutualiste
70, Boulevard Matabiau
05 62 73 33 70

**AMBIANCE COIFFURE
ET ESTHÉTIQUE**

~*~
31, rue de la Concorde
05 61 63 60 11

05.61.62.34.58
Concorde
Optique

2, Bd d'Arcole 31000 Toulouse

MAISON À LOUER
TERRAIN 1000 M² - 1000 M² - 1000 M²
CLOROTIL
Masturbation, courir, voler, etc. sans
CLOU DE RUMSE EN FORME
TARIF ETUDIANT-GROUPE
24, rue Rouquaière - 05.61.99.30.77

Christian FAURE
MAÎTRE ARTISAN BOUCHER
BOUCHERIE - CHARCUTERIE - PLATS CUISINÉS
35, rue de la Concorde - 31000 TOULOUSE
05 61 62 47 70

Comité de défense des commerçants,
artisans, prof. libérales et
agriculteurs
2, Bd d'Arcole
Tél 05 61 62 02 78
Fax 05 61 99 25 30

AXA ASSURANCES
UAP ASSURANCES
J.-M. et P. GARRIGUES
Agents généraux
32, Bd Matabiau - Tél. 05 62 73 62 73

UNI-INFORMATIQUE
INFORMATIQUE ET
COMMUNICATION
2, Bd d'Arcole
Tél. 05 61 63 97 39

Studio
PROFIL
21, rue de la Concorde 31000 TOULOUSE
Tél/Fax: 05 61 62 03 92 - Email: profil@worldnet.fr

RESTAURANT

Le Saint-Honest
du mardi au samedi
24, rue Saint-Honest - 05 61 62 47 83

terrasse en été
cheminée en hiver

DOJO TONIC

JUDO - JIJITSU
Enfants - Adolescents - Adultes
28, boulevard Matabiau
Tél. 05 61 99 63 31 après 17 h

TABAC - PRESSE

28, rue de la Concorde
DESCOUENS Christian
lundi au vendredi de 7h30 à 19 h
samedi de 8h. à 19h



05 61 62 51 92

PAPETERIE

ONCORDE
CADEAUX

15, rue de la Concorde - Fax 05 61 62 41 69
31000 Toulouse - Tél. 05 61 62 41 69

DIE-TETIQUE
PRODUITS BIOLOGIQUES
PRODUITS DE LA PÊCHE
PLANS DE LA PÊCHE
CERISES, PÊCHES, POIRES, PRUNES

L'ALIMENT NATUREL
28 Boulevard d'Arcole
31000 TOULOUSE

annie RETOUCHES
& COUTURE
chahert AMEUBLEMENT

18 Rue Claire Pauilhac
Tél. 05 61 63 12 12

PAPOTAGES

LIBRAIRIE-PAPETERIE-JOURNAUX
Travaux Photo-Jeux de grattage
Téléphone-Fax-Photocopie
Cartes de bus et téléphone
2, Bd d'Arcole 05 61 62 54 24

Toiletage canin
épilation
AU CABOTIN
18, rue de la
Concorde
05.61.63.71.92

LEADER BOX
L'HÔTEL DU STOCKAGE

Vous manquez de place ?
Louez un box individuel de 1 à 20 m²
13, rue des Chalets - 05 34 41 62 62

CA
CRÉDIT AGRICOLE
DE TOULOUSE
ET DU MIDI-TOULOUSAIN
6 Place Jeanne d'Arc
31000 TOULOUSE
Tél : 05 62 73 56 73

Prochaines manifestations

Conférences : elles se succèdent à la Maison de quartier, au rythme d'une par mois.

Celles du dernier trimestre font l'objet d'un compte rendu en page 3 :

■ *L'enfant et la famille à Toulouse sous l'ancien régime,*

■ *Toulouse antique : l'état actuel des découvertes,*

■ *Qui sommes-nous ? Radioscopie socio-démographique du quartier.*

Voici les conférences prévues au premier trimestre de 2002 :

■ **Souvenirs de guerre et d'évasions (1939-1945)** par Marcel Rollet (avec présentation de documents et d'illustrations), jeudi 17 janvier à 20 h 30.

■ **Le statut des étrangers en France,** jeudi 28 février à 20h30.

Le nom de l'intervenant sera précisé ultérieurement.

■ **Le foot-ball,** réunion débat animée par **Just Fontaine,** jeudi 21 mars à 20h30.

Après la fête particulièrement réussie du samedi 13 octobre (voir en page 2), on cherche des idées pour une fête de printemps. Ainsi l'Association du quartier pourrait compléter les manifestations existantes, repas de rue et fête d'automne, par une autre réunion ayant pour thème le quartier. Certains proposent déjà, après avoir vu quelques films remarquables tournés sur le quartier, une fête multimédia (photos, films, musique, peintures, etc.) pour exposer - et couronner ! - les productions des habitants.



Brèves

NE CHERCHEZ PLUS LE DENTISTE

Jean-Eric PONS a transféré son cabinet du n°39 rue de la Concorde au n°4 de la même rue. Il n'a pas encore eu le temps de prévenir tous ses clients, mais voilà qui est fait ! (05 61 62 69 30).



Depuis octobre, Abdellah, Mathieu et Pierre ont basé leur association *Les Voyageurs en Herbe* dans notre quartier. Si vous voulez crapahuter dans la prairie, vous vous trompez d'adresse. Mais si vous avez des enfants qui s'intéressent à l'espace, aux fusées, à l'aéronautique, c'est bon !

Cette association se propose de faire découvrir et réaliser des activités scientifiques, encadrées par des animateurs spécialisés.

Concrètement, que font-ils, et comment cela se passe-t-il ?

En relation avec les écoles, collèges, centres de loisirs et de vacances, ils organisent pour des enfants de 8 à 17 ans des interventions de un à quatre jours pour découvrir et approfondir des connaissances. Ils leur font construire et lancer des micro fusées de quelques dizaines de centimètres.

Educatives et sécurisées (ils agissent en partenariat avec *Sciences techniques et Jeunesse* du CNES), manuelles et théoriques (basées sur la démarche expérimentale action/réaction), ces activités s'inscrivent dans le loisir.

NOËL EN DÉCEMBRE ... NOUS RAPPELLE L'ACAC

Cette année, il n'y a pas de loto. Certains le regretteront, mais pensez à l'organisation de plus en plus lourde... et puis, il faut bien changer un peu.

D'ailleurs, soyez rassurés, les mêmes lots vous sont offerts par la loterie (10 F le ticket chez vos commerçants).

Les autres animations de Noël ne changent pas :

- illumination de la rue de la Concorde,
- décoration de la fontaine,
- concours de fenêtres et balcons décorés,
- décoration des vitrines,
- collecte de vêtements pour Emmaüs.

La fête de l'Association des Artisans et commerçants se conclura en apothéose le samedi 15 dans la matinée par la photo des enfants avec le Père Noël, la remise des prix des balcons décorés, le tirage de la loterie par un huissier. Venez nombreux, et bonnes fêtes !

Annie Castex

LU DANS LE MONDE (20/11/01)

Lyon et Paris veulent se débarrasser des déjections canines.

La même plaie des villes, mais pas les mêmes tarifs. Les Lyonnais ont été prévenus : dès le 15 janvier, toute crotte de chien trouvée sur le trottoir sera passible d'une amende de 75 francs (11,43€) à 250 francs (38,11€). ... A Lyon, cette chasse aux déjections fait partie d'un plan "propreté renforcée" qui concerne aussi l'affichage sauvage, les tags, les bris de verre et les dépôts d'objets encombrants ou d'ordures. Les amoureux de la race canine reçoivent des plaquettes



d'information et des sachets en plastique pour les inciter à respecter la voie publique. "Il serait vraiment injuste d'être draconien avec les jeunes des banlieues et laxiste avec les habitants du centre-ville", plaide M. Collomb.

A Paris, les propriétaires de chiens indécents pourront être verbalisés entre 1000 francs (152,45€) et 3000 francs (457,35€). Yves Contassot, adjoint (Verts) chargé de l'environnement, souhaite que, par la suite, la réglementation soit modifiée par un arrêté du maire ou du préfet de police pour rendre obligatoire le ramassage des déjections canines. Il abandonnera ainsi la doctrine du caniveau prônée par la municipalité précédente. "Il n'y a aucune raison que les Parisiens ne fassent pas ce que font depuis des années les habitants de Londres et de New York", assure-t-il...

Dans notre quartier, à Toulouse, la situation ne s'améliore pas, bien que les équipes de nettoyage semblent passer un peu plus régulièrement qu'avant. Hélas, les chiens semblent eux aussi passer plus souvent.

Venez nous rejoindre

Je souhaite adhérer à l'Association du quartier Chalets-Roquelaine.
Je joins un chèque de 15 euro. (cotisation ordinaire) ou de 20 euro. (cotisation de soutien).

A envoyer au siège :

Association du quartier Chalets-Roquelaine,
9, rue Douvillé - 31000 TOULOUSE

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____